



Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Ministre d'Etat
Christophe CASTANER
Ministère de l'Intérieur
Place BEAUVEAU
75008 PARIS

Villeneuve-Loubet, le 22 mai 2019

Objet : Déclaration liminaire unitaire lors de la réunion d'installation de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS)

Envoi par courriel et par fax avec AR

Monsieur le Ministre,

En votre absence, lors de la réunion du 22 mai 2019, portant sur l'installation de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), les sept organisations syndicales unies et représentatives de plus de 80% des sapeurs-pompiers professionnels de France ont rédigé une déclaration liminaire afin d'obtenir du gouvernement des réponses concrètes et imminentes face aux revendications suivantes :

- ✓ La révision de l'organisation de la Sécurité Civile (organisation, missions, financement, déroulement de carrière, ...)
- ✓ La mise au centre des préoccupations, les questions de protection de la santé et de la sécurité pour les agents des services d'incendie et de secours (temps de travail, respect directive 2003-88/CE et ses jurisprudences, dispositions adaptées face aux agressions subies par les sapeurs-pompiers, cancers liés à la toxicité des fumées)
- ✓ La revalorisation significative de la prime de feu à hauteur des autres métiers à risque, à 28% minimum ;
- ✓ La garantie de la pérennité de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), l'amélioration pour les agents de la catégorie active en instituant un dispositif de portabilité des droits, en déplaçant les 1 an pour 5 ans, en supprimant les sur-cotisations.

Pour rappel, depuis notre rencontre du 14 mars 2019, Place Beauvau, vos réponses insatisfaisantes à nos prérogatives nous avaient conduites à solliciter les présidents de l'AMF et de l'ADF qui nous ont reçu le 3 avril 2019.

Depuis ces réunions et votre courrier en réponse, daté du 29 mars 2019, nous sommes forcés de constater que les revendications que nous portons engendrent toujours le même statu quo.

S'agissant de ce manque de considération, une seule question s'impose : « Faut-il organiser la mobilisation massive de l'ensemble des collègues SPP que l'on représente afin que leurs attentes légitimes soient enfin entendues et prises en compte ? »

Comptant sur votre rapide action, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

André GORETTI



Président

FA/SPP-PATS

Baptiste TALBOT



Secrétaire Général

Fédération CGT
Services Publics

Gérard IRIART



Président

Avenir-Secours

Christophe SANSOU



Secrétaire Général

FO SIS

Frédéric PERRIN



Président

SPASDIS CFTC

Claire LE CALONNEC



Secrétaire Général

CFDT Interco

Jérôme FRANCOIS



Secrétaire Général

UNSA-SDIS de France